



©Jean-Charles SEXE/Ville de Besançon



JOURNEES NATIONALES  
**LES 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 2012**  
DE LA LUMIERE  
**BESANÇON**



**afe**   
Échangeons la lumière

# ÉDITO

Besançon, ville éco-responsable, cité du temps pour son savoir-faire horloger, se met à l'heure de l'éclairage.

Durant ces deux jours, une cinquantaine d'experts, d'acteurs économiques, publics ou privés, médecins, chercheurs ou ergonomes viendront présenter leur point de vue, leurs travaux pour que chacun puisse enrichir sa réflexion, s'appropriier les bonnes pratiques et appréhender les meilleures techniques pour réaliser des éclairages de qualité.

Face aux enjeux énergétiques et environnementaux, le fait d'éclairer doit répondre à un besoin défini et expliqué en amont du projet. Il faut savoir ce que l'on éclaire, pourquoi, pour qui, avant de pouvoir se prononcer sur le comment.

L'éclairage devient une cause sociétale. Il faut alors faire preuve de beaucoup de pédagogie pour que les décideurs, les usagers, disposent de toutes les informations nécessaires à une prise de décision juste qui réponde aux attentes et contraintes physiologiques des usagers.

Les nouvelles technologies de l'éclairage (systèmes de gestion, LED), désormais arrivées à maturité pour de nombreuses applications, permettent de répondre aux réglementations européennes d'éco-efficacité. Elles offrent des domaines de créativité aux concepteurs pour valoriser les espaces et le cadre de vie, et construire un nouveau monde pour répondre aux besoins de lumière et à l'évolution des recherches dans le domaine de la vision.

Ecouter, entendre et surtout échanger permet cet enrichissement et répond à la mission de l'AFE d'être une plate-forme où les avis se croisent et les projets émergent. Notre but est que tout le monde s'approprie et applique l'expression « éclairer juste ».

L'objectif de ces Journées est d'apporter le maximum d'éléments non partisans et de faire bénéficier nos correspondants de supports techniques de qualité afin d'aider les acteurs du secteur à faire les bons choix, à donner les bons conseils et à réaliser des installations dans les règles de l'art.



## DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2012

# Besançon, cette belle inconnue

**É**rigée depuis l'annexion de Vesontio (dénomination ancienne de Besançon) par Jules César et son armée, la citadelle reprise par Vauban (1668) semble veiller aujourd'hui encore sur la vieille ville enserrée dans une boucle du Doubs. Impressionnante avec son anticlinal, ses kilomètres de murailles, ses demi-bastions, ses tenailles, ses guérites, ses courtines, ses tours ou ses demi-lunes... **l'architecture de la Citadelle et son cadre naturel et paysager en font l'un des chefs d'œuvre de Vauban.**

L'œuvre de fortification de ce génie militaire a façonné l'actuel paysage bisontin. La citadelle constitue l'un des éléments du système de défense parfaitement cohérent qu'il a conçu pour protéger Besançon et affirmer le pouvoir du roi sur la ville et la province.

La forteresse s'étend sur onze hectares et surplombe de plus de cent mètres la vieille ville.

Aujourd'hui restaurée, **lieu de culture et de tourisme, elle convie le visiteur à la rencontre de l'histoire des hommes et des différentes formes de vie sur terre.** Elle est inscrite depuis le 7 juillet 2008 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Elle abrite notamment aujourd'hui le Musée de la Résistance et de la Déportation et un jardin zoologique du Muséum national d'Histoire Naturelle dédié à la protection des espèces menacées, avec notamment un « Noctarium » qui plonge le visiteur dans l'ambiance de la nuit et de l'obscurité pour surprendre l'activité de mammifères nocturnes comme les petits rongeurs.

**Cette soirée, offerte par la mairie, sera l'occasion de découvrir Besançon en s'émerveillant à partir d'un point de vue remarquable, en apprenant ses secrets d'histoire mais aussi en dégustant une partie de son patrimoine culinaire.**

**19 h 30**

Accueil dans l'enceinte de la Citadelle par

- > **Jean-Louis Fousseret**, Maire de Besançon,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- > **Michel Francony**, Président de l'AFE
- > **Bernard Kempf**, Président du centre régional Est de l'AFE

Cocktail dinatoire

Visite guidée des remparts

Conférence sur la ville de Besançon par **Lionel Estavoyer**, Historien

**22 h 30**

Fin de la soirée

*Un service de navettes assurera la venue des participants et leur retour vers les hôtels.*



© Jack Vanier

# LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012

A partir de 8 h 30

Accueil Café

9 h 30

Ouverture

**Jean-Louis Fousseret**, Maire de Besançon,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon  
Et **Michel Francony**, Président de l'AFE

10 h 00

Table ronde

## LES LUMIERES EN EUROPE

Quatre villes emblématiques face aux enjeux actuels de l'éclairage urbain

Table ronde co-présidée par **Michel Francony**, Président de l'AFE et **Henning v. Weltzien**,  
Président de la LiTG (Deutsche Lichttechnische Gesellschaft e.V.)

Comment les pays européens abordent-ils l'éclairage urbain ? Quelles influences participent  
à sa définition (culturelles, politiques, économiques, environnementales, sociétales...)?

Comment la réglementation européenne est-elle appliquée nationalement en éclairage extérieur ?

Quelle incidence cela a-t-il sur la signature lumière des villes ?

4 villes partagent leur expérience...

### Besançon

- **Nicole Weinman**, Adjointe au Maire de Besançon  
déléguée à la voirie et aux déplacements urbains, pour la volonté politique
- **Christophe Vuillemin**, Chef du service Eclairage public  
direction voirie et déplacements, ville de Besançon, pour l'application technique

### Bruxelles

- **Bénédicte Collard**,  
Responsable de l'éclairage public, Sibelga. Présidente de l'IBE (Institut belge de l'éclairage)

### Fribourg

- **Ing. Franz Bühler**, Responsable du secteur Constructions nouvelles,  
département Espaces verts et travaux publics, division Voies de communication, ville de Freiburg

### Neuchâtel

- **Christian Trachsel**, Délégué à l'énergie, ville de Neuchâtel

Animation : Agence Coris



©Osram

# LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012

11 h 20

## POINT INFOS AFE !

Obligation de la directive DEEE révisée  
Collecte et recyclage des luminaires professionnels en fin de vie :  
une filière agréée à destination des détenteurs

11 h 30

Table ronde

## POUR UN ECLAIRAGE INTERIEUR DE QUALITE Installations neuves ou à rénover

Un grand témoin : **Jean-Michel Trouis**, Président du Syndicat de l'éclairage

Concilier esthétique, ergonomie visuelle, performance énergétique tout en répondant aux besoins de chacun.

La qualité de l'éclairage intérieur en France est souvent déplorable. Or, toutes les technologies et les savoir-faire existent. Il s'agit de les faire connaître, de soutenir leur développement et leur mise en œuvre. Quels sont les obstacles et les leviers à actionner ?

- > **Jean-François Cholat**, Président de la commission X35A « Ergonomie » de l'AFNOR
- > **Bernard Larrieu**, Expert Lumière, PEPs, EDF Direction Commerce
- > **José Pereira**, Président de l'UNA 3E CAPEB
- > **Marc Robin**, Architecte, Studio Architecture (en attente de confirmation)
- > **David Thomas**, Directeur technique SETEC Bâtiments
- > **Richard Chery**, Président de la commission Environnement, FGME

Animation : **Clémence Mathieu**, rédactrice en chef de la revue Lux



©David Aubert / Philips

**LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012**

**12 h 45**

Déjeuner

**14 h 30**

Séance en parallèle

## **DE LA GESTION A L'ECLAIRAGE INTELLIGENT DANS LES BATIMENTS**

### ► Enjeux énergétiques

**Bruno Lafitte**, Ingénieur

Département Eclairage et environnement électromagnétique, service Bâtiment de l'ADEME

### ► Appliquer la RT 2012 : étude de cas et simulations

► **Hervé Plackowski**, Président de la division « Composants et systèmes de gestion » du Syndicat de l'éclairage (Osram)

► **André Pouget**, Pouget consultants

### ► Une norme européenne pour l'éclairage naturel

**Bernard Lesage**, Coordinateur du GIF Lumière (Hexadome)

### ► Réalisations :

► Rénovation de l'éclairage dans les collèges du Doubs

**Henri-Michel Bouton**, Directeur adjoint en charge du patrimoine au Conseil Général du Doubs

► Hôtel Seven - Suite Alice, une expérience unique en éclairage LED

**Paul-Bertrand Mathieu**, Architecte, PBM design studio

► Le Campus des Mureaux

**Michel Chauvin**,

Expert Lumière, PEPs, EDF Direction Commerce

Animation : Agence Coris





12 h 45

Déjeuner

14 h 30

Séance en parallèle

## L'ECLAIRAGE INTELLIGENT AU SERVICE DE LA VILLE DURABLE

### ► Application à la scénographie, mise en valeur urbaine à Besançon

- Thierry Dardelin, Concepteur lumière, agence Scénergie
- Thierry Walger, Concepteur lumière, agence Le Point Lumineux

### ► La « Mise en veilleuse »

Christophe Vuillemin

### ► Les technologies au service d'un éclairage intelligent

Nicolas Baize,  
Division « luminaires et supports pour l'éclairage extérieur » du Syndicat de l'éclairage (Philips)

### ► Mise en œuvre de l'éclairage intelligent

Pierre-Eric Saint-André, Représentant du SERCE (ETDE)

### ► La démarche de projet

Jean-Pierre Cardia,  
Expert AFE, Président du centre régional Auvergne Limousin Berry de l'AFE (Inergie Adapt)

Animation : Agence Coris



# LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012

15h50

Pause

16 h 20

**POINT INFOS AFE !**

Eclairage domestique : comment choisir parmi les lampes encore disponibles ?

16 h 30

Table ronde

## L'ECLAIRAGE EXTERIEUR FAIT DEBAT

Un grand témoin : **Michel Francony**, Président de l'AFE

L'éclairage extérieur est l'objet aujourd'hui de toutes les attentions ! A l'origine du débat : les décisions d'extinctions totales ou partielles (de routes ou de villes). Présentées par certains comme la solution à des problèmes de nuisances, d'efficacité énergétique ou de contraintes budgétaires, contestées par d'autres, ne devraient-elles pas être confrontées à d'autres solutions s'appuyant sur les techniques d'avenir ? Est-il possible de réconcilier le juste besoin des citoyens et la responsabilité des élus et des pouvoirs publics avec l'efficacité énergétique, la rigueur budgétaire et la préservation de l'écosystème ? La confrontation des points de vue doit naître des voies et moyens de répondre à cette question.

- > **Anne-Marie Ducroux**, Présidente de l'ANPCEN
- > **Alain Chardigny**, Président de la division « luminaires et supports pour l'éclairage extérieur » du Syndicat de l'éclairage (Ludec)
- > **Cédric Lewandowski**, Directeur EDF Collectivités
- > **Xavier Pintat**, Président de la FNCCR
- > **Christophe Saintillan**, Direction des routes
- > **Un représentant des usagers**

(Intervenants pressentis)

Animation par un journaliste indépendant

17 h 50

**POINT INFOS AFE !**

Les aides financières pour rénover l'éclairage (intérieur et extérieur)

18 h 00

Fin de la journée

20 h 00

Dîner au Kursaal (sur inscription)



**MARDI 2 OCTOBRE 2012**

**8 h 30**

Séance plénière

## LUMIERE ET SANTE : L'ECLAIRAGE AU SERVICE DU BIEN-ETRE

- ▶ **Un éclairage adapté aux besoins de la vision. Evolution de la norme française d'ergonomie.**  
**Bernard Sanselme**, Centre Interrégional de Mesures Physiques Auvergne. CARSAT Auvergne (Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail)
- ▶ **Lumière naturelle et artificielle : quel impact sur les rythmes biologiques et la santé ?**  
**Claude Gronfier**, Neurobiologiste, département de chronobiologie, Inserm U846, Bron-Lyon
- ▶ **Vision mésopique : de la théorie à la pratique ?**  
**Cyril Chain**, Expert international éclairage, CERTU  
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- ▶ **Les applications**
  - Modélisation des ambiances lumineuses
    - **Bernard Duval**, Expert AFE
    - **Christian Corbé**, Professeur de physiopathologie sensorielle aéronautique et spatiale, Président d'honneur de l'AFE, Animateur du « Collège santé » de l'AFE
  - Exemple de démonstrateur
    - **Serge Picaud**, Directeur de recherche à l'Institut de la Vision
    - **José-Alain Sahel**, Directeur de l'Institut de la Vision

Animation : Agence Coris





**MARDI 2 OCTOBRE 2012**

**10 h 20**

**POINT INFOS AFE !**

Nouvelles exigences de performances sur les lampes à LED

**10 h 30**

**Pause**

**11 h 00**

Séance plénière

## **LUMIERES D'AUJOUR'HUI ET DE DEMAIN : ECLAIRAGE SUR LES LED ET LES OLED**

► **Les LED :**

Comment éviter que des produits de médiocre qualité discréditent cette technologie prometteuse ?  
Yves Farion, Syndicat de l'éclairage (Toshiba)

► **La normalisation au service de la qualité des produits**

Frédéric Guiraud, Président du Comité LED du Syndicat de l'éclairage (Philips)

► **Les fondamentaux de l'éclairagisme s'appliquent-ils de la même façon aux produits LED ?**

Bernard Duval

► **Application à la démarche de projet : éclairage à LED par réflexion ou par projection**

David Madéore, division « Luminaires pour l'éclairage architectural » du Syndicat de l'éclairage (Erco)

► **Laboratoire LED à EDF**

Patrick Jourdain, Expert Lumière, PEPs, EDF Direction Commerce

► **Strasbourg sous LED : les quais de l'III**

> **Vincent Jung**, Ingénieur en Chef

Chef de service Voies publiques, direction des Espaces publics et naturels, Ville de Strasbourg

> **Yves Feld**, Chargé de mission. Concepteur et pilote du projet, Ecotral

Animation : Agence Coris

# MARDI 2 OCTOBRE 2012

12 h 45

Déjeuner

14 h 30

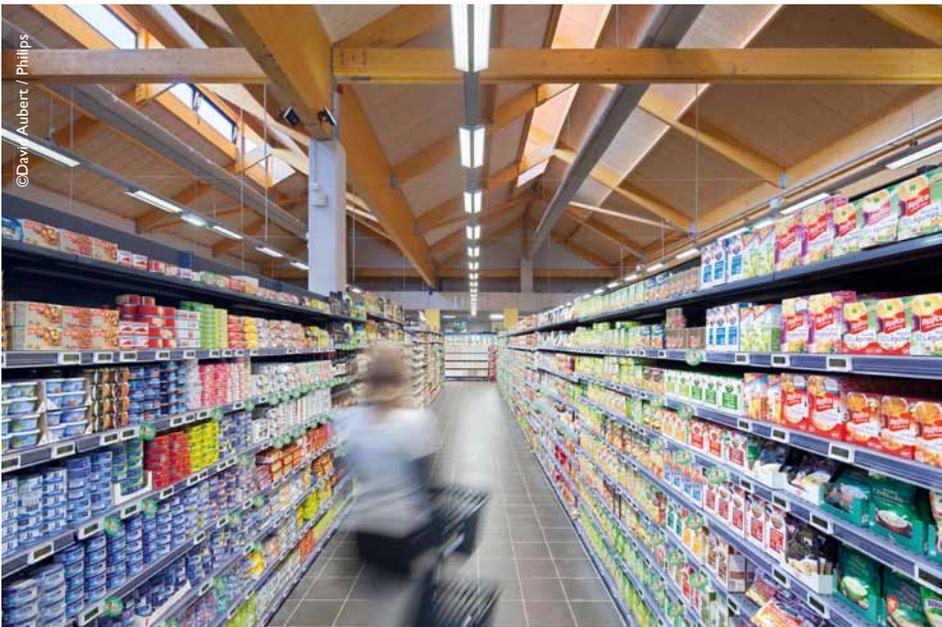
Séance plénière suite

- ▶ **Performances et évolution des technologies LED : du composant à l'application - futur et perspectives**  
Laurent Massol,  
Expert AFE, Président du centre régional Midi-Pyrénées de l'AFE (LED Engineering Development)
- ▶ **La technologie Oled et l'état de la prospective**  
Marc-Olivier Wendling, Directeur commercial Oled, Osram
- ▶ **Le design des produits Oled : perspectives, contraintes et opportunités**
  - ▶ Thierry Gaugain, Designer
  - ▶ Bruno Dussert-Vidalet, CTO, R&D manager, Blackbody

Animation : Agence Coris

15 h 30

Clôture des Journées



# Bulletin d'inscription Journées nationales de la lumière

**BESANÇON - 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 2012**

**Paiement en ligne avant le 21 septembre 2012**

Connectez-vous sur le site Internet : [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr)

**ou paiement par chèque ou virement : bulletin à retourner  
impérativement avant le 21 septembre 2012**

à la société **LUX**

17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 45 05 72 22 - Télécopie : 01 45 05 72 71

**Accompagné du règlement**

A l'ordre de la société LUX / dom BNP PARIBAS

BNPPARB BNPP ASSOCIATION RIB 30004 / 00892 / 00010174537 / 21

À réception de votre bulletin, nous vous confirmerons votre inscription par retour de courrier. Toute annulation ou modification de votre inscription devra nous être adressée par courrier ou télécopie dans les plus brefs délais. Pour toute annulation intervenant avant le 10 septembre 2012, nous remboursons la totalité des sommes versées, déduction faite de 50 € de frais d'annulation. Pour toute annulation à compter du 11 septembre 2012, aucun remboursement ne sera effectué.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

E-mail : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Conjoint accompagnant - Nom, prénom : .....

**2 JOURS** (comprenant les conférences et les deux déjeuners) 405,00 € HT ..... (1)

**2 JOURS** **Prix spécial adhérent AFE**  
(comprenant les conférences et les deux déjeuners) 315,00 € HT ..... (1)

**1 JOUR\***  Lundi 01/10  Mardi 02/10  
(comprenant les conférences de la journée et le déjeuner) 310,00 € HT ..... (1)

**1 JOUR\*** **Prix spécial adhérent AFE**  Lundi 01/10  Mardi 02/10  
(comprenant les conférences de la journée et le déjeuner) 265,00 € HT ..... (1)

\* Merci de cocher la date correspondant à votre participation.

---

**Escompte de 5 % sur le prix hors taxes pour tout règlement total accompagnant une inscription. À déduire sur cette ligne.** **SOUS-TOTAL(1) ..... € HT**

---

**LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012 - 14 h 30** (séances en parallèle) :

Merci de préciser la conférence de votre choix en cochant la case correspondante.

De la gestion à l'éclairage intelligent  L'éclairage intelligent au service de la ville durable

**SOIRÉE LUNDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012** [ ][ ] (nbre de pers\*\*) x 65,00 € HT = ..... (2)

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2012 - 19 h 30** Réception à la Citadelle **OFFERT** [ ][ ] nbre de pers\*\*

\*\* Merci de préciser votre participation, ainsi que le nombre de personnes (1 ou 2).

---

**TOTAL HT : (1) + (2) ..... € HT**

**TVA : 19,6 % ..... €**

**SOMME TOTALE DUE POUR LE CONGRÈS (TTC) ..... € TTC**

---

Date et signature [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je souhaite recevoir à l'adresse indiquée ci-dessus un fichet de réduction SNCF

# BULLETIN D'HÉBERGEMENT

JOURNÉES NATIONALES DE LA LUMIÈRE  
BESANÇON – 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 2012

Les réservations d'hôtel se feront directement sur internet via une « Google Map » mise en place par l'Office de Tourisme. Un certain nombre de chambres ont été pré-réservées par l'ODT.

Des formulaires papier sont disponibles sur demande à l'AFE

Pour y accéder :

<http://www.besancon-tourisme.com>

Rubrique : « Congrès » puis « Agenda »



The image shows a screenshot of the website for the Office de Tourisme et des Congrès de Besançon. The page features a navigation menu with links for 'Appli iBesançon', 'Accès / Contact', 'Téléchargement', and 'Presse et Pro.'. Below the navigation, there are several sections: 'AGENDA ET SORTIES', 'VISITE ET DECOUVERTE', 'HOTELS ET HEBERGEMENTS', and 'GASTRONOMIE ET COMMERCES'. A sidebar on the left contains 'Congrès', 'Service Besançon-Congrès', and 'Agenda des Congrès'. The main content area includes the title 'Besançon-Congrès' and a section titled 'REUNIR POUR REUSSIR' with a list of services offered, such as dossier de candidature, comité d'organisation, budget prévisionnel, and assistance pour l'avenue de votre projet.

# Besançon, tout proche

## OÙ DORMIR . . .

Pour vous aider dans vos réservations, un certain nombre de chambres ont été retenues dans des hôtels. Les réservations se font en temps réel et directement sur internet :

<http://www.besancon-tourisme.com> Rubrique : « Congrès » puis « Agenda »

## VENIR À BESANÇON

### Accès par TRAIN

Paris/Besançon : 2h30 (TGV 5 fois par jour)

Lyon/Besançon : 2h10

Strasbourg/Besançon : 2h30

### Accès par ROUTE

Autoroute A36 : Mulhouse/Beaune

Autoroute A5 : Paris/Troyes/Dole

Paris à 405 km | Lyon à 260 km | Strasbourg à 250 km |

Lausanne à 130 km | Genève à 175 km | Stuttgart à 390 km

### Accès par AIR

Aéroport Dole/Tavaux : à 50 km

Aéroport Mulhouse/Bâle : à 150 km

Aéroport Genève/Cointrin : à 160 km

Aéroport Lyon/Saint Exupéry : à 240 km

## INFOS PLUS . . .

### Avant le congrès

Inscription congressiste et personne accompagnante

Société LUX

17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 45 05 72 22

Télécopie : 01 45 05 72 71

e-mail : [mpalexandre@lux-editions.fr](mailto:mpalexandre@lux-editions.fr)

Hôtellerie : voir ci-dessus

### Pendant le congrès

Permanence à l'accueil du Centre des Congrès

Micropolis - 3 bd Ouest - Besançon

## INSCRIPTION

### L'inscription peut être faite au choix :

- directement sur le site Internet de la société Lux : <http://www.lux-editions.fr>
- par courrier, au moyen du bulletin joint et adressée, accompagnée du règlement, avant le 21 septembre 2012 à la société LUX - 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Elle comprend les conférences, le(s) déjeuner(s) et les actes du colloque (envoyés aux participants à l'issue du congrès).

### Règlement

- Par chèque bancaire à l'ordre de la société LUX ou par virement bancaire\* :  
dom BNPPARB BNPP ASSOCIATION RIB 30004 / 00892 / 00010174537 / 21
- Directement sur Internet : <http://www.lux-editions.fr>

\* Les frais de virement et de transfert sont à la charge du client. Un escompte de 5 % sur le total dû (hors dîner du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012) vous sera accordé pour tout règlement total accompagnant une inscription (voir bulletin d'inscription).

### Lieu des conférences

Centre des Congrès Micropolis - 3 bd Ouest - Besançon

### Navettes

Un service de navettes gratuit entre les gares, les hôtels proposés et le centre de congrès Micropolis sera assuré pendant toute la durée du congrès. Vous recevrez les informations courant septembre (horaires de passage, lieu de rendez-vous...).

### Accès Micropolis par Bus (lignes régulières)

à partir de Besançon :

Lignes 5 et 10, station Epioisses

Lignes 2 et 22, station Parc des Expositions

### Voyage

Les congressistes peuvent bénéficier, ainsi que les conjoints accompagnants, d'une réduction sur le prix des billets SNCF aller et retour dans le cadre des Journées. Les fichets de réduction seront demandés lors de l'inscription.

### Programme

Le déroulé du programme technique et le nom des intervenants, sont donnés sous réserve de modifications. Certaines manifestations peuvent être annulées si les circonstances l'exigent.

### Assurance

Les congressistes sont couverts par une assurance responsabilité civile au cours des manifestations du congrès.

### Annulation et remboursement

Voir conditions sur le bulletin d'inscription.

### Important

Ces Journées ne relevant pas d'une action de formation, la société Lux ne sera pas en mesure de répondre favorablement aux demandes de convention de formation.



©Eric Chatelain / Ville de Besançon

## Bulletin d'inscription

### Journées nationales de la lumière

Besançon - 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2012

#### **Paiement en ligne avant le 21 septembre 2012**

Connectez-vous sur le site Internet : [www.lux-editions.fr](http://www.lux-editions.fr)

#### **ou paiement par chèque ou virement : bulletin à retourner impérativement avant le 21 septembre 2012**

à la société **LUX**

17, rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 45 05 72 22 - Télécopie : 01 45 05 72 71

Accompagné du règlement

A l'ordre de la société LUX / dom BNP PARIBAS

BNPPARB BNPP ASSOCIATION RIB 30004 / 00892 / 00010174537 / 21

À réception de votre bulletin, nous vous confirmerons votre inscription par retour de courrier. Toute annulation ou modification de votre inscription devra nous être adressée par courrier ou télécopie dans les plus brefs délais. Pour toute annulation intervenant avant le 10 septembre 2012, nous remboursons la totalité des sommes versées, déduction faite de 50 € de frais d'annulation. Pour toute annulation à compter du 11 septembre 2012, aucun remboursement ne sera effectué.



PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

